



## vote ? plusieurs copros se connaissent avant d'emménager

Par **Mme Copro**, le 14/03/2011 à 21:22

Bonjour, j'ai lu sur un site internet (que je ne retrouve pas) que lorsque 2 logements/copropriétaires se connaissent (famille, amis...) avant d'emménager dans une même copropriété, leur voix respective perdait d'une valeur 1 à 1/2 voix lors d'un vote. Dans ma petite copropriété d'une vingtaine de logements, 4 d'entre eux appartiennent à des personnes qui se connaissent bien avant de les acheter l'un après l'autre dans la copropriété. Ceci cause des difficultés à cause de l'effet clanique : ils représentent à eux seuls 1/5 du total des voix.

Avez-vous entendu parler de cela ?

ou

Comment se protéger de ce phénomène de "lobby". La loi prévoit-elle qqe chose à ce sujet ?

Je vous remercie de toute indication.